



Revue Générale

DE

L'ACÉTYLÈNE

Eclairage, Chauffage, Force Motrice

REVUE BI-MENSUELLE

des APPLICATIONS DE L'ACÉTYLÈNE, du CARBURE DE CALCIUM et des INDUSTRIES qui s'y RATTACHENT

ÉDITÉE PAR LA

Société des Publications Scientifiques et Industrielles

CAPITAL : 1.600.000 DE FRANCS

Administ.-Délégué : Francis LAUR, a. député de la Seine et de la Loire | Directeur Général : Robert PITAVAL, ingénieur civil des Mines.

PARIS — 23, RUE BRUNEL, 23 (Près de l'Étoile) — PARIS

ABONNEMENTS

FRANCE : Un An..... 40 Francs. — ÉTRANGER : Un An..... 42 Francs

Prix du Numéro du Jour : 0 fr. 50 —*— Numéro de Collection : 1 Franc

DIRECTEUR :

Robert PITAVAL

Ingénieur Civil des Mines

Paraissant le 10 & le 25

BUREAUX DE LA REVUE :

**8, rue du Débarcadère
PARIS (7^e)**

La reproduction des articles sans citation d'auteur et du journal est interdite.

SOMMAIRE

Quelques délégués au Congrès international de l'Acétylène, à Londres.
Sur la fabrication industrielle du carbure de calcium.
L'Entente Cordiale.
Appareil de cuisine portatif et roulant.
Sur les causes d'explosion de l'Acétylène.
Liste de Brevets.
Cours des métaux neufs.

Quelques délégués

Au Congrès International de l'Acétylène, à Londres

Notre confrère anglais *Acetylene* a publié les notes suivantes sur quelques délégués de marque au Congrès de Londres :

Les représentants de l'Autriche-Hongrie au Congrès sont M. **Exner**, membre de la Chambre Haute autrichienne et président de l'Association acétylénique d'Autriche, et M. **Hugo Koeller**. M. **Hugo Koeller** s'occupe des fabri-

ques de carbure qui suivent, soit comme directeur, soit comme directeur-administrateur :

Bosnische Elektrizitäts A. G., à Jajce (Bosnie) ;
Carbidwerk Deutsch-Matrei A. G., à Vienne ;
Aktiencarbidwerk Lechbruck (Bavière) ;
Usines électriques de la Lonza, à Genève ;
Usines électrochimiques de Hafslund, à Genève et Hafslund (Norvège) ;
Compagnie générale d'Electrochimie de Boszel, Paris.

M. **Léopold Debruyne**, représentant de la Belgique est à la tête de la firme portant son nom, 12, place Masui, à Bruxelles. Cette maison a fait des installations d'acétylène dans toute la Belgique, installations de toutes classes, depuis les petites maisons bourgeoises jusqu'aux grands édifices publics.

M. **F. Blanck**, un des délégués belges, est à la tête de la firme bien connue. Etablie en 1893, cette raison s'occupe d'acétylène depuis 1897. Elle représente « *l'Acetylena* » et ses relations d'affaires s'étendent à toutes les maisons considérables du continent et du Royaume-Uni. En 1905 elle eut un procès relatif au carbure de calcium et, comme résultat, le brevet Bullier fut annulé. La maison F. Blanck est actuellement la firme la plus importante de Belgique pour les fournitures de gaz et d'acétylène.

M. **W. H. Wardwell**, le délégué canadien, est américain

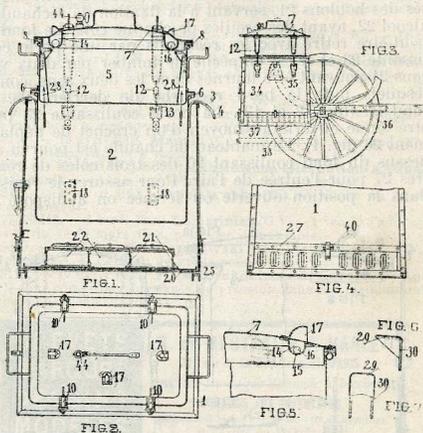
Dans le dessin annexé, l'invention est représentée dans deux modes d'exécution donnés à titre d'exemple.

La fig. 1 est une vue en coupe verticale d'un appareil de cuisine construit pour être porté;

La fig. 2 en est une vue en plan;

La fig. 3 montre la disposition de l'appareil pour constituer une cuisine roulante vu à une échelle réduite et partiellement en coupe;

La fig. 4 représente un mode particulier d'exécution du dispositif pour régler le tirage;



Les fig. 5 et 10 montrent des détails à une échelle agrandie;

Les fig. 11 et 12 montrent un détail à la même échelle que les fig. 1 et 2;

La fig. 13 un autre mode d'exécution.

L'appareil est constitué par un manteau de chauffe 1 dans lequel une marmite 2 est suspendue de telle sorte qu'elle repose par les crochets 3 sur le bord supérieur du manteau 1, un petit espace restant réservé entre la marmite 2 et le manteau 1.

Sur la marmite 2 est posée une deuxième marmite 5, et éventuellement une troisième ou encore une quatrième marmite qui porte à cet effet une rondelle d'étanchéité 6 qui repose sur le bord supérieur de la marmite 2 et ferme celle-ci au-dehors.

Un couvercle 7 avec un dispositif 8 pour assurer l'étanchéité ferme la marmite. Les rondelles 6 et 8 qui forment ainsi le dispositif d'étanchéité (fig. 1 et 10) contiennent une épaisseur convenable d'une matière hydrofuge, par exemple de l'amiante. Dans la marmite 5, on a prévu des canaux 28 qui traversent le fond et arrivent presque à la hauteur du bord supérieur de la marmite.

Ces canaux 28 sont munis à leur extrémité supérieure d'une trémie 29 fixée de façon mobile par des goupilles 30 et des coulisses 31 (fig. 6, 7 et 10). Sur le couvercle 7 sont disposés des crans 9 sur lesquels viennent reposer des leviers à serrage excentriques 10 qui sont protégés contre tout glissement par des pièces latérales 11. Aux leviers sont connectées des pièces recourbées munies de chaînes 12 qui par leur extrémité opposée sont réunies au manteau au moyen d'une articulation. Pour régler l'effort de tension on a intercalé dans chacune des chaînes 12 une vis avec son écrou 13 (voir les fig. 8 et 9). Au couvercle 7 sont disposées des

Appareil de cuisine portatif et roulant

Cette invention due à la Société, suisse Schnyder et Cie consiste dans un appareil de cuisine portatif et roulant dans lequel deux marmites au moins peuvent toujours être disposées dans un seul manteau de chauffe de telle sorte que celle des marmites qui se trouve entièrement à l'intérieur de l'enveloppe de chauffe est d'abord chauffée et que les vapeurs qui s'y développent pénètrent dans l'autre et peuvent ainsi chauffer le contenu de cette dernière.

L'appareil peut être muni d'un dispositif permettant de le porter ou il peut être monté sur des roues et la disposition est telle qu'on peut utiliser l'appareil pour faire la cuisine pendant la marche.

soupapes de sûreté 14, ainsi qu'un robinet d'échappement 44. La soupape de sûreté a une ouverture 15 qui est fermée par une bille 16 placée librement dans la soupape. Un chapeau en tôle 17 est fixé au couvercle 7 de façon à pouvoir recevoir et faire échapper latéralement les vapeurs passant par la soupape 14.

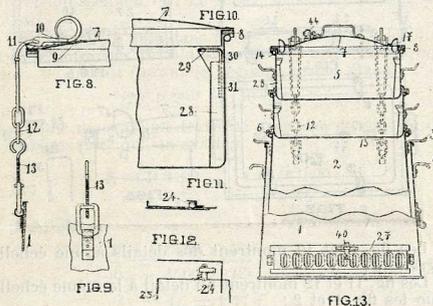
Sur la partie intérieure du manteau 1 se trouvent des fers cornières 18 (fig. 1, 6 et 8) dont un bras est rivé au manteau et dont l'autre bras appuie à la marmite 2.

Le manteau de chauffe 1 est pourvu dans sa partie inférieure d'un fond mobile 20 sur lequel sont disposés des boulons 21, servant à la fixation de réchauds à alcool 22, ayant des oreilles de chaque côté. Le fond 20 peut être retiré avec les réchauds par une porte coulissante 23 et il est empêché de tomber par deux verrous 24 pouvant être tournés dans les deux sens, contre lesquels bute le bord recourbé de derrière 25 du fond 20 (fig. 12 et 13). La porte coulissante 23 peut être tenue ouverte au moyen d'un crochet de déplacement 26 (fig. 4). Le manteau de chauffe est pourvu au-dessus du fond coulissant 20 des trois côtés de registres 27 pour l'entrée de l'air. Pour assurer le registre dans la position ouverte ou fermée on a disposé au

pour l'emploi de l'appareil comme cuisine portable. A cet effet, le manteau 1 est muni de tourillons 34 au moyen desquels il peut osciller dans des coussinets 33 au châssis 36 de la voiture; au lieu d'osciller, l'appareil peut aussi être monté avec un dispositif de support quelconque fixe. Au lieu de se servir d'alcool pour le chauffage, on peut aussi employer du bois ou tout autre combustible convenable. Dans le deuxième cas, on retire le fond coulissant avec les réchauds; on a prévu à cet effet un foyer 37 (indiqué en pointillé fig. 3) avec une grille et un cendrier 38 en dessous du manteau de chauffe 1. On peut cependant aussi appliquer le manteau 1 directement sur un foyer quelconque, sur un feu de bivouac par exemple.

Dans la fig. 13, on a représenté un mode d'exécution avec trois marmites dont chacune est construite comme décrit ci-dessus; elles sont toutes réunies au manteau de chauffe 1 par les mêmes chaînes. La vapeur de la marmite inférieure monte dans les marmites supérieures et provoque l'ébullition de leur contenu.

Dans les grands appareils, on peut au lieu de quatre disposer aussi plusieurs chaînes de fermeture.



manteau 1 une entretoise 40 et une goupille sur le registre 27 lui-même. Au lieu de trous on peut disposer aussi des fentes dans le manteau de chauffe et dans le registre 27 (fig. 4). Dans la porte coulissante 23 sont également disposés des trous d'amenée d'air avec des registres de fermeture.

D'un côté du manteau on a disposé des anneaux ou crochets pour la fixation de l'appareil sur le chariot de transport, ainsi que des poignées 4 pour faciliter le maniement. Si la cuisine est chauffée, les gaz chauffent d'abord la marmite 2 et s'échappent alors entre cette marmite et le manteau 1. Si dans la marmite 2 la température s'est élevée au point de former de la vapeur, celle-ci s'échappe par les canaux 28 pour se rendre dans la marmite supérieure et provoquer l'ébullition du contenu.

Les soupapes de sûreté 14 servent au réglage de la pression de la vapeur dans toutes les marmites; avant d'enlever les couvercles, on ouvre, si la vapeur est en pression, le robinet 44 pour décharger ainsi l'appareil de toute pression.

On peut disposer à l'extérieur du manteau vers le dos du porteur une tôle destinée à le protéger contre la chaleur du manteau. Puisque en le portant tout l'appareil doit être plus ou moins incliné, les fers cornières 18 servent à décharger les chaînes 12. Le chapeau en tôle 17 est destiné aussi à empêcher le liquide sortant de la soupape 14 d'incommoder le porteur.

Le mode d'exécution de l'objet de l'invention représenté dans la figure 3 à une plus petite échelle convient